

Aux Directions des établissements
primaires et, par elles :
- **aux enseignantes et enseignants du
1^{er} cycle primaire concernés**

Réf. : SMA/cg

Lausanne, le 22 août 2008

**Organisation et objectifs des épreuves cantonales de référence (ECR) de fin de 1^{er} cycle
primaire pour l'année scolaire 2008-2009**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur,

Afin de permettre aux enseignantes et aux enseignants concernés de planifier leur enseignement pour l'année scolaire à venir, nous vous transmettons les dates de passation ainsi que les objectifs fondamentaux¹ évalués.

1. Dates des épreuves

Dorénavant, les dates de passation des épreuves sont fixées par la DGEO, comme c'est déjà le cas pour les ECR du CYT et de fin de 8^e, afin d'unifier les pratiques dans les établissements et d'assurer une meilleure fiabilité des résultats obtenus.

Lundi 27 avril 2009	Dans le but d'aider les élèves ne possédant pas un bagage lexical très étendu, préparation du moment 1 : discussion autour d'images et première lecture du texte.
Mardi 28 avril 2009	Moment 1 : compréhension orale.
Mercredi 29 avril 2009	Moment 2 : compréhension d'un texte écrit.
Jeudi 30 avril 2009	Moment 3 : expression écrite.
Lundi 4 mai 2009	Moment 4 : compréhension de consignes.
Mercredi 6 mai 2009	Moment 5 : tri de textes.
Durée : max. 45 minutes par moment	
<i>Dernier délai pour l'envoi des résultats par les établissements à la Direction pédagogique : <u>vendredi 15 mai 2009.</u></i>	

Pour plus de précisions sur les buts des ECR, sur les modalités de leur prise en compte dans les procédures de promotion, ainsi que sur les obligations des établissements, nous vous prions de vous référer aux pages 6, 7, 30 à 32 du *Cadre général de l'évaluation*.

¹Tirés du Plan d'études vaudois (PEV)

2. Épreuve de lecture – écriture

Par le biais d'un texte narratif (conte), de textes informatifs ainsi que d'activités sur le thème « *Enfants du monde* », cette épreuve vérifiera l'atteinte des objectifs fondamentaux ci-dessous.

OBJECTIFS FONDAMENTAUX		
Partie de l'épreuve	Compétences visées	Compétences associées
Moment 1 : Compréhension orale	ÉCOUTER ET DIRE : Comprendre un message oral qui raconte.	Transmettre une information reçue.
Moment 2 : Compréhension d'un texte écrit	LIRE : Comprendre et restituer le sens et le contenu d'un texte bref.	Restituer le thème, le déroulement, les personnages.
Moment 3 : Expression écrite	ÉCRIRE : Produire un écrit qui explique. STRUCTURER : Comprendre le fonctionnement de la langue pour mieux dire, lire, écrire.	Produire des écrits lisibles composés de quelques idées en tenant compte d'une image. GRAMMAIRE Produire des écrits composés de quelques phrases. Utiliser le point et la majuscule. ORTHOGRAPHE Rechercher un mot et le corriger avec les moyens de référence. Appliquer une transcription phonographique cohérente.
Moment 4 : Compréhension de consignes	LIRE : Comprendre et restituer le sens et le contenu d'un texte bref.	Reconnaître et utiliser un capital de mots de grande fréquence.
Moment 5 : Tri de textes	LIRE : Comprendre et restituer le sens et le contenu d'un texte bref.	Identifier différents supports de l'écrit et leurs usages.

3. Élèves concernés par les ECR

Tous les élèves sont soumis à l'épreuve cantonale dans son entier. Une exception peut toutefois être envisagée pour les élèves n'ayant pas bénéficié d'un an de scolarisation dans une école francophone.

Les enseignantes et les enseignants de classes D se référeront aux **directives** communiquées par le **SESAF** (courrier du 14 septembre 2007), selon lesquelles la passation des épreuves demeure facultative, mais fortement encouragée. Les ECR servant avant tout à une évaluation des compétences des élèves, des précautions pédagogiques doivent être prises, notamment l'adéquation entre les objectifs annuels et le contenu des épreuves, la prise en compte des compétences de l'élève plutôt que de son âge ainsi qu'une certaine souplesse dans le temps accordé à l'élève pour la passation de l'épreuve.

Comme pour les précédentes épreuves, un courrier à destination des parents sera également proposé sur *DAEDALUS* fin janvier 2009 (version *pdf* signée non modifiable et version Word non signée modifiable). Vous pouvez soit le transmettre tel quel aux parents, soit vous en inspirer pour rédiger votre propre information, sous votre signature.

Les épreuves des années précédentes peuvent être consultées à titre d'exemple sur le site Internet de la DGEO².

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Daniel Christen
Directeur général



Serge Martin
Responsable d'unité – Coordinateur de la DP

Copie à :

- M. Alex Blanchet, directeur de l'URSP
- M. Philippe Nendaz, chef d'office au SESAF
- Aux collaboratrices et collaborateurs pédagogiques concernés

² http://www3.dfg.vd.ch/ecr/ecr_docs.php